

Réduire ses déchets en entreprise

Focus sur les emballages...

En matière de déchets, les emballages font souvent figure d'épouvantail en entreprise. Normal, non seulement toutes les entreprises doivent composer avec des tas d'emballages de toutes sortes - tant entrants que sortants - mais les volumes de ceux-ci sont en outre couramment importants... pour ne pas dire énormes. Quid alors ?

D'autant qu'avec l'interdiction de l'usage des sacs plastiques jetables, en place depuis le 1^{er} décembre dernier, la Wallonie s'est par exemple très clairement positionnée en pionnière dans la réduction des déchets plastiques au niveau européen. Et vous, qu'en est-il des emballages au sein de votre entreprise ? Avez-vous déjà pensé à l'optimisation, voire à la suppression de ceux-ci ? Nous vous aidons à y réfléchir dans le cadre de notre série sur la réduction des déchets en entreprises...

L'emballage emballe...

Parce qu'il faut être clair, toutes les entreprises génèrent et traitent de l'emballage. Au moment de la distribution des produits se pose, par exemple, inévitablement la question de ce dernier... Et l'on ne parle ici ni de forme, ni de composition, ni même de coût ou de besoin. Pas plus que des alternatives à l'emballage jetable ! Mais retenez bien quand même que tout doit être emballé. Composés de carton, de plastique, de verre ou de bois, les emballages sont donc à la fois nécessaires et inévitables. D'un point de vue logistique

d'abord, vous noterez qu'ils permettent autant le stockage que le transport. Mais les emballages servent d'abord et avant tout à protéger. Un emballage permet en effet d'éviter que le produit ne se dégrade ou ne se détériore. Parfois, sa fonction peut même être inverse, il protège alors carrément le consommateur final, c'est le cas entre autres s'agissant de produits dangereux.

L'emballage promeut et informe...

Et puis, au-delà, un emballage joue également un autre rôle puisqu'il est l'interface entre le fabricant et le consommateur, comme une sorte de seconde peau du produit, voué à attirer le client et à véhiculer l'image de marque du fabricant. Sans entrer dans tous les détails, nous terminerons cette énumération non exhaustive en rappelant que l'emballage est aussi porteur de multiples informations : il promeut et informe. On y trouve des données comme les ingrédients, dates de production et de consommation, consignes de sécurité et autres données sensibles ou non pour tous les acteurs de la chaîne logistique... Tout ceci pour dire que si la ges-

tion des emballages peut être lourde et compliquée, il n'est aucunement question de penser à leur suppression... mais plutôt d'en optimiser la gestion.

Optimisation de l'emballage

On le sait, de nombreuses entreprises sont déjà passées par la case optimisation des emballages. « Comment font-elles ? », vous dites-vous sûrement... C'est tout simple, elles explorent le plus souvent deux grands axes d'amélioration : la prévention et le recyclage. Ne dit-on pas que « le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit » ? La prévention consiste en l'occurrence à travailler tout en amont, sur la conception même des emballages. En réduisant, par exemple, le poids d'un flacon ou d'un contenant. Pensez qu'en parvenant à diminuer - ne serait-ce que de 10 % - le poids dudit contenant, on fait non seulement des économies importantes, surtout pour des volumes conséquents, mais l'on réduit aussi son empreinte carbone via la réduction de l'utilisation de matières premières. Par ailleurs, on peut également se poser la question des matériaux utilisés pour les emballages. Sont-ils adéquats ? Le nombre de matériaux ne peut-il pas être réduit ? En utilisant une seule sorte de plastique plutôt qu'un mélange, on sait que cela facilite d'autant le recyclage de l'emballage. Ce qui nous mène à évoquer la seconde piste d'amélioration dont nous parlons plus haut : le recyclage...

Recyclage...

Allons tout de suite plus loin d'ailleurs, parlons de réutilisation. C'est simple, pas cher et, comme le lotto, ça peut rapporter gros. On peut très bien consigner les emballages. Certaines enseignes cosmétiques demandent aujourd'hui très naturellement à leurs clients de ramener les emballages pour pouvoir les réutiliser. On peut aussi utiliser des chutes et autres 'déchets' de cartons déchetés pour caler et protéger, histoire de remplacer les 'chips' en mousse habituellement utilisés. Il faut être inventif et oser. Oser montrer que la récupération et la bonne gestion sont des outils de développement et pas des économies de bouts de chandelle.



Les outils pour vous aider

Notez encore que de nombreux outils existent pour vous aider à optimiser vos emballages. En ligne, jetez donc un œil sur « pack4recycling », un outil développé par FostPlus et Val-i-Pack qui teste la recyclabilité de vos emballages et vous donne des conseils pour l'améliorer. Dans la même optique, « pack4ecodesign » vous aide à mieux éco-concevoir vos emballages. Le site preventpack.be vous renseigne, lui, sur les dernières nouveautés en matière d'emballage, les exemples inspirants d'entreprises innovantes dans le domaine y foisonnent...

i En collaboration avec Lorraine Bodeux (COLEB), Olivier Cappellin (UMB) et Florine Wildschütz (COLEB)

Pistes concrètes à mettre en place dans votre entreprise

Réutiliser les emballages de matières premières (mandrins, matériaux de calage, cartons...) pour le conditionnement des produits finis.

Trouver un nouvel usage à certains matériaux : les cartons peuvent être broyés pour devenir des matériaux de calage.

Privilégier des emballages navettes réutilisables (chariots, bacs...) et adaptés aux produits pour les transferts entre zones de production.

Proposer l'utilisation d'emballages réutilisables : palettes en bois ou en plastique, bacs et fûts en métal ou en plastique, big bag" et emballages spécifiques en plastique ou en carton solide.

Utiliser des matériaux recyclés ou labélisés (carton FSC, PET recyclé ou « rPET »).

Éviter le suremballage et les emballages inutiles.

Pistes concrètes à l'attention des clients

Adapter l'épaisseur des emballages à usage unique afin d'économiser les ressources et diminuer la quantité de déchets produits chez le client.

Choisir des emballages en matières recyclées facilement recyclables (ou compostables) en évitant les matériaux bi-composants, plus difficilement valorisables.

Étirer de manière optimale les films plastiques d'emballage (les films les plus performants atteignent un taux d'étirage de 350 %).

Optimiser la disposition des colis sur les palettes (un mauvais conditionnement nécessite souvent un suremballage pour éviter la détérioration des produits).

Adapter les conditionnements en fonction des clients. De nombreuses adaptations sont possibles : produits plus concentrés à diluer lors de l'utilisation, emballages consignés, caisses navettes...



LA COMMUNE DE
LIBRAMONT-CHEVIGNY
RECHERCHE

**UN GESTIONNAIRE
POUR UN ESPACE CUISINE PROFESSIONNELLE**

500 repas – self-restaurant - 250 places de 680 m²

(à partir du 1^{er} avril 2017)



Cet espace se situe dans le Centre de Service communal « Libr'Accueil » situé sur le Zoning de Flohimont à proximité immédiate du centre de Libramont.

Les cuisines très spacieuses ont été conçues et équipées de façon moderne, professionnelle, 100 % adaptées au secteur Horeca.

La création de cet espace date de 2012. Le tout est immédiatement opérationnelle. Les conditions de locations sont à discuter.

Ce restaurant est conçu de façon à répondre à des demandes multiples et il complète parfaitement l'offre Horeca actuelle sur Libramont.

> Repas de midi équilibré au self-restaurant à prix modéré pour toutes les personnes travaillant à proximité immédiate et tous les étudiants présents également sur place comme cela se fait dans de nombreuses « villes étudiantes » ;

> Possibilités de location de l'endroit avec traiteur pour l'organisation de repas de moyennes et grosses capacités type mariages/anniversaires/communions ;

> Accès aux infrastructures disponibles sur place : salle de sport, parc et zone extérieure de loisir, plaine de jeux, zone barbecue extérieure couverte...

Pour des informations supplémentaires et une visite sur place,

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'Elisa Leitz, responsable du développement du secteur Commerces, Artisanat et Horeca au 061/46 49 96 – elisa.leitz@libramont.be

